

**5 QUESTIONS À...** THOMAS PRIN *docteur en écologie, spécialiste des zones protégées africaines*

## “La chasse protège les espèces”

**V**ous avez soutenu à l'université de Lyon une thèse sur les Mécanismes responsables de la faible densité de la population de buffles (*Syncerus caffer caffer*) de la Réserve nationale de Niassa au Mozambique. Depuis 2017, vous travaillez au côté de la Fondation François-Sommer et de la Fondation internationale pour la gestion de la faune. Vous êtes aujourd'hui responsable de la gestion de la Réserve nationale de Gilé en partenariat avec le gouvernement mozambicain. L'AGGC (Association des guides de grande chasse) a édité un argumentaire cette année afin de vaincre les préjugés. Vous y avez dirigé la partie scientifique. Cette communication est une première mais les données chiffrées font encore trop défaut au monde de la grande chasse.

**Êtes-vous chasseur?** Mes week-ends ont été bercés par les parties de chasse en famille. C'est dans ce contexte qu'est née ma passion pour la faune et la flore. J'ai ensuite eu l'occasion de voyager régulièrement en Afrique dès mes 10 ans. J'y ai peu chassé. En revanche, j'ai souvent, au cours de mes expériences professionnelles dans la gestion des aires protégées africaines, travaillé avec des opérateurs de chasse. À cette occasion, j'ai été convaincu du rôle qu'ils jouaient dans la conservation et de la nécessité de travailler avec eux dans la conservation de la faune et de la flore sauvages.



**Pourquoi vous impliquez-vous au côté de l'AGGC?** Car j'ai le sentiment que l'opinion publique occidentale n'a pas conscience des conséquences qu'aurait l'arrêt de la grande chasse pour la conservation en Afrique. Je comprends que l'on puisse être choqué par le prélèvement d'une espèce, notamment emblématique, mais il me semble nécessaire que l'opinion publique prenne du recul par rapport à cette activité pour comprendre le drame écologique qui découlerait d'un arrêt complet de l'activité et par conséquent de la perte des territoires qui sont actuellement gérés par les chasseurs. C'est ce que nous avons tenté d'explicitier dans cet argumentaire.

**Qui compose le comité scientifique de l'AGGC?** Il est composé de chercheurs, écologues, scientifiques, provenant d'horizons variés mais ayant tous une expertise dans la conservation de la faune et la flore sauvages, notamment sur le continent africain. L'objectif est de rassembler un large panel d'expertises chasseurs ou non afin d'exposer des arguments objectifs quant aux impacts de la grande chasse, sur la faune et la flore, sur les communautés locales, sur l'économie...

**Comment avez-vous réalisé la partie scientifique de l'argumentaire?** Elle a été réalisée grâce à une base bibliographique rassemblée depuis des années, qu'il s'agisse de documents pro- ou anti-chasse. Cette base est constituée d'articles scientifiques, de rapports de grandes institutions (UICN, FAO, Cites...)... Elle comporte plus d'une centaine de références.

**Pourquoi la Cites et l'UICN ne suffisent plus aujourd'hui à protéger la pratique de la chasse des attaques répétées?**

L'UICN est reconnue au niveau international et fait autorité sur la nature et sur les mesures pour la préserver.

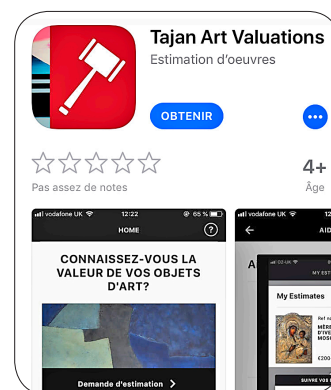
Elle rassemble plus de 1 300 organisations membres et plus de 14 500 experts, pro- et anti-chasse. Les données scientifiques de la Cites et l'UICN ne suffisent plus à protéger la chasse car le débat se focalise sur le bien-être animal et devient un sujet passionnel. Il peut sembler antinomique de prélever un animal pour en sauver d'autres aussi avons-nous tenté d'explicitier les réalités du terrain, les contraintes économiques liées à la préservation de vastes territoires sauvages, les causes principales du déclin de la biodiversité mondiale et pourquoi la grande chasse peut être considérée comme un outil de conservation de la biodiversité.

La suite de notre entretien dans notre prochain numéro.

## ART & OBJETS D'ART

### Tajan dématématise l'expertise

**Q**uelle est la valeur de mon tableau, de cette aquarelle, ce bronze, ce dessin? La maison de ventes aux enchères parisienne Tajan vous propose un nouveau service totalement gratuit depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Elle a en effet lancé sur le marché une nouvelle (et première du genre) application mobile d'expertise et d'estimation d'objets d'art. Il vous suffit de photographier l'objet de votre interrogation et de faire parvenir le cliché via l'application à une équipe de spécialistes, afin de procéder à l'estimation. En prenant exemple sur les applications mobiles de ventes entre particuliers notamment, Tajan Art Valuations, c'est le nom de l'appli,



offre un suivi en temps réel du processus d'expertise de chaque objet, et propose une fourchette d'estimations, pouvant conduire à la mise à la vente aux enchères de l'œuvre suivant la programmation du calendrier des ventes. Tajan n'en est pas à son coup d'essai. En témoignent ses ventes en live, celles exclusivement en ligne, sa boutique en ligne et son activité de galeriste (Tajan The Gallery). *Tajan Art Valuations est d'ores et déjà disponible en téléchargement gratuit sur l'Apple Store.*

## SALONS

### Rendez-vous de la Riviera

**S**i les chasseurs préfèrent la terre ferme, il en est qui s'aventure en mer pour la navigation et l'émotion de la pêche. Deux salons sont à planifier sur vos smartphones:

● **Du 10 au 15 septembre**, pour le Yachting Festival à Cannes, qui propose le meilleur de l'offre internationale à moteur, à voile, monocoque et multicoque.

● **Du 25 au 28 septembre**, pour le Monaco Yacht Show, qui accueille 125 superyachts uniques et exceptionnels construits par les plus grands chantiers navals au monde et les acteurs majeurs du yachting.

*Yachting Festival Cannes, [www.cannesyachtingfestival.com](http://www.cannesyachtingfestival.com)  
Monaco Yacht Show [www.monacoyachtshow.com](http://www.monacoyachtshow.com)*